



UNSS



Cette année 2025/ 2026, l'Association Sportive et les professeurs d'EPS du Collège A.CAMUS vous proposent les activités sportives suivantes :

	Choix des activités (cocher)	Le Mercredi de	Lundi Mardi Jeudi	lieu	avec
Futsal	☐	13h à 15h		Gymnase Camus	M. RENARD
VTT	☐	13h à 15h		College Camus	M. CHAUMONT M. DRIVIERE
Rugby	☐		13h à 13h50 (mardi et jeudi)	Stade Tauziet	M.BOUKAYA
Athlétisme	☐	13h30 à 15h30		Stade Tauziet	Mme GAUTHIER
BASKET	☐	15h à 17H		Gymnase Camus	M ^{me} BOTTEAU

① **Attention**, les horaires sont ceux des entraînements. Pour les compétitions, d'autres horaires peuvent être utilisés et seront communiqués à votre enfant. Il devra s'informer en lisant le tableau d'information.

La cotisation annuelle est de 25 **euros** (payable en deux fois si nécessaire) pour obtenir la licence UNSS obligatoire. Celle-ci permet d'assurer l'élève et de participer à toutes les activités organisées par l'A.S. Seuls les élèves inscrits seront autorisés à participer aux activités sportives.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- L'Autorisation parentale ci-jointe dûment remplie,
- 25 euros **(de préférence en chèque)** à l'ordre « AS collège Albert Camus »

Mention UNSS obligatoire

Droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

RGPD

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse daf@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS

Assurances & le Règlementaire :

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.



Fiche d'adhésion à l'association sportive Clg Camus

Nom : Prénom : Date de

naissance : / /

Classe :

☐ Fille

☐ Garçon

Nom du responsable légal :

Numéro de téléphone du responsable légal :

ACTIVITE(S) CHOISIE(S)

(Merci de cocher la ou les cases correspondant aux activités choisies)

☐ futsal

☐ VTT

☐ Athlétisme

☐ Rugby

☐ Basket

Engagement sportif

Je m'engage à :

- Jouer loyalement, sans violence.
- Respecter les installations et les transports mis à disposition.
- Respecter mes adversaires en restant modeste, bon joueur.
- Respecter mes partenaires.

- Respecter l'arbitre, le juge, en acceptant toutes les décisions.

- Respecter ce contrat et à représenter au mieux ma personne, ma classe, mon équipe, mon établissement, ville, en toute circonstance.

- Respecter le protocole en vigueur et le règlement intérieur.

Nom et signature de l'élève :

Paiement licence : 25€

☐ Espece

☐ Chèque

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mme, M

Autorise mon enfant :

- ☐ A participer aux activités sportives de l'établissement pendant l'année 2024/2025.

J'autorise les responsables des compétitions et les accompagnateurs

- ☐ A prendre toute décision d'intervention médicale en cas d'urgence,
- ☐ A véhiculer mon enfant (véhicules de location MINIBUS)
- ☐ Emprunter transport en commun ou BUS privé
- ☐ A photographier ou filmer leur enfant dans le cadre des activités organisées lors des compétitions, les reproduire et les diffuser dans les établissements scolaires qui le souhaitent, ou pour présenter à nos partenaires un exemple des activités proposées par l'UNSS. L'utilisation de ces documents sera faite en dehors de toute exploitation commerciale.
- ☐ Avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS : contrat d'assurance collectif MAIF avec possibilité de souscrire des garanties complémentaires IA Sport + pour 10€79 en plus.
- ☐ J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes : Nom / prénom / sexe/ adresse mail / N° téléphone / niveau de certification de jeune officiel

Autorise mon enfant à rentrer seul :

☐ OUI

☐ NON

Fait à

le /2024

Signature :